

BNP PARIBAS ENVIRONMENTAL ABSOLUTE RETURN THEMATIC (EARTH)

FÉVRIER 2021

Le changement climatique et l'augmentation de la population entraînent une augmentation de la consommation d'énergie, de nourriture, d'eau et de matières premières, rendant nécessaire un changement de nos habitudes au cours des prochaines décennies. Nous pensons que les entreprises qui participent à l'évolution vers des pratiques environnementales durables offriront un potentiel de croissance attractif et devraient continuer à être soutenues à long terme par les politiques publiques, l'amélioration de la technologie, la demande des consommateurs et la préférence des investisseurs. À l'inverse, les sociétés moins préparées, dont les modèles économiques sont exposés au risque de transition, aux actifs délaissés ou aux technologies de moindre qualité, risquent de perdre une valeur significative au fil du temps. Nous sommes convaincus, plus que jamais, que la finance a un grand rôle à jouer dans la création d'un impact environnemental positif. C'est ce que vise BNP Paribas EARTH.

CONCEPT DE PORTEFEUILLE

- Le fonds BNP Paribas EARTH a pour objectif de générer des rendements absolus positifs à moyen terme. Il met en œuvre une stratégie long/short combinant investissement fondamental et processus quantitatifs.
- Il offre une exposition aux entreprises qui facilitent un changement environnemental positif par le biais de produits, procédés ou services dans les marchés de l'énergie, des matériaux, de l'agriculture et de l'industrie, tout en prenant des positions courtes sur les entreprises exposées au risque de transition.
- Le fonds intègre la stratégie mondiale de développement durable de BNPP AM et évalue l'empreinte carbone, les déchets et l'eau, l'analyse des revenus et l'alignement sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies sélectionnés.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE *

- Le fonds investit à l'échelle mondiale dans des actions et instruments apparentés à des actions d'entreprises actives dans les secteurs mentionnés ci-dessus.

1. THÉMATIQUE L/S	40 %
2. VALEUR RELATIVE L/S	40 %
3. CATALYSEUR L/S	20 %

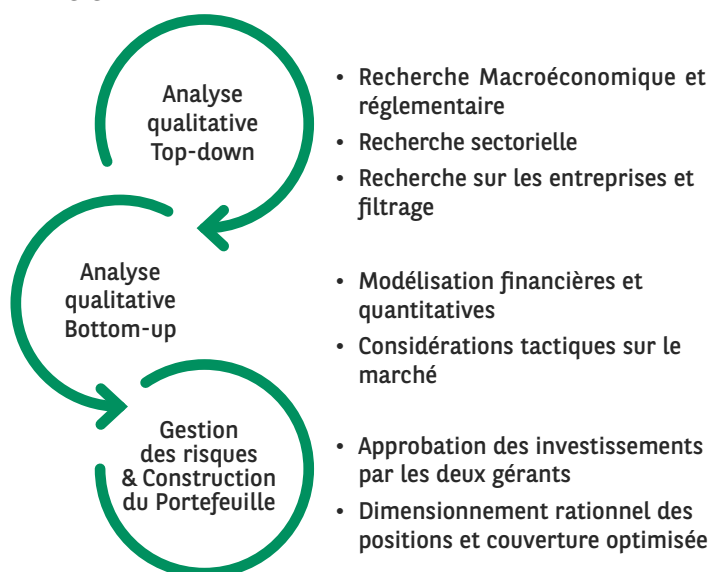
1. Allocations basées sur le positionnement des entreprises par rapport à la thématique environnementale et leur capacité à s'adapter à la transition
2. Saisir les opportunités générées par la dispersion des valorisations et les anomalies de valorisation
3. Ajout de positions tactiques liées à des événements spéciaux tels que des introductions en bourse ou M&A, et évolution réglementaire ou politique

POINTS CLÉS

- Une solution adaptée aux investisseurs à la recherche de performance absolue avec une volatilité modérée
- Positions de forte conviction avec une exposition nette de +/-20 %
- Une approche long/short qui reflète une évolution positive des deux secteurs à forte intensité de carbone et à faible intensité de carbone
- Intégration Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG), empreinte environnementale et reporting positif du carbone, des déchets et de l'eau
- Des gérants de portefeuille expérimentés travaillant ensemble depuis 2001
- Une équipe soutenue par les équipes actions, macro et quantitatives régionales

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

- La stratégie suit une approche active et de forte conviction, incluant l'engagement.



ÉQUIPE DE GESTION

- Ulrik Fugmann et Edward Lees, co-gérants de portefeuille, ont tous deux plus de 20 ans d'expérience dans le secteur, et ont collaboré pendant 18 ans. Ils sont basés à Londres.
- L'équipe possède une vaste expérience des investissements fondamentaux, thématiques et quantitatifs couvrant la gestion de portefeuille, la recherche et la négociation.
- L'équipe de gestion thématique de BNPP AM s'appuie sur les équipes actions, macro et quantitatives régionales.

* Les règles édictées ci-dessus sont des règles internes de gestion décrites à titre illustratif uniquement et susceptibles de changer. Les règles édictées dans le prospectus et DICI prévalent.

Il n'existe aucune garantie quant à la réalisation de l'objectif de performance.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager
d'un monde
qui change

DIRECTIVES D'INVESTISSEMENT

1 - OBJECTIF DE RENDEMENT

- Des performances nettes de moyennes à élevées à moyen terme avec une volatilité modérée

2 - UNIVERS D'INVESTISSEMENT

- Un univers thématique mondial composé de sociétés des marchés développés et émergents, avec un focus sur les entreprises au cœur de la thématique

3 - INDICE DE RÉFÉRENCE

- Néant

4 - LES CARACTÉRISTIQUES DE DIVERSIFICATION

- Un portefeuille mondial de toutes tailles de capitalisation investi en Europe, aux Amériques et en Asie, comprenant jusqu'à 20 % d'actions chinoises de catégories A
- Une exposition nette maximale de +/- 20 %
- Actifs potentiellement libellés en devises autres que l'USD, le change étant utilisé comme outil de couverture si nécessaire

ACCENT SUR L'INTÉGRATION ET L'ENGAGEMENT ESG

- Le Sustainability Centre (SC) de BNPP AM est une équipe importante composée de spécialistes sectoriels, gérés indépendamment des équipes de gestion. Elle collabore étroitement avec les équipes de gestion pour mener des analyses sectorielles ESG, partager les comptes rendus des réunions avec les sociétés, coordonner les activités d'engagement et examiner les décisions de vote pour les questions clés.
- Le SC tient à jour et fournit les scores ESG ainsi que les données d'empreinte carbone, qui sont complétés par l'analyse des équipes de gestion, en particulier pour les entreprises aux performances médiocres.
- Le SC comprend une équipe d'actionariat responsable, qui dirige les activités d'engagement.

RISQUES D'INVESTISSEMENT

Risque de perte en capital : l'investisseur est averti que la performance de l'OPC (organisme de placement collectif) peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription), n'intégrant aucune garantie, peut ne pas lui être restitué.

Risque lié aux instruments dérivés : en investissant dans des instruments dérivés négociés de gré à gré ou côtés, le fonds vise à couvrir et/ou donner un effet de levier au rendement de sa position. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'effet de levier augmente la volatilité.

Risque opérationnel et lié à la garde : certains marchés (marchés émergents) offrent moins de sécurité que la plupart des marchés réglementés des pays développés. Les prestations relatives à la conservation et à la liquidation effectuées pour le compte du compartiment investi sur ces marchés pourraient donc s'avérer plus risquées. Le risque opérationnel est le risque lié aux contrats sur les marchés financiers, aux opérations de back office, à la garde des titres, ainsi qu'aux problèmes administratifs susceptibles d'entraîner une perte pour les compartiments. Il peut aussi découler d'omissions, d'insuffisances inhérentes aux procédures de traitement des titres et aux systèmes informatiques ou d'erreurs humaines.

Risque de liquidité : ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Gérant de portefeuille	Edward LEES, Ulrik FUGMANN
------------------------	----------------------------

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com. Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

- ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
- ni un conseil d'investissement.

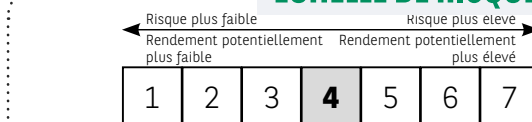
Le présent document réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution. Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) des instruments financiers, où une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question. Cette documentation est disponible sur le site web. Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas de performances à venir et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes. La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com.

Classes d'actifs	Classic, Classic RH EUR, Privilège, Privilège RH EUR, I, I RH EUR
Forme juridique	Compartiment de BNP Paribas Funds, un OPCVM V - SICAV en conformité enregistrée en vertu de la Loi de Lux
Devise	USD
Politique de couverture	Oui (couverture de change)
Fréquence de valeur liquidative	Quotidienne
Souscription / Rachat	16:00 CET pour les ordres STP 12:00 CET pour les ordres non STP Le Jour d'évaluation (J)
Rachat	16:00 CET pour les ordres STP 12:00 CET pour les ordres non STP Cinq jours ouvrables précédant le Jour d'évaluation (J-5)
Commission de gestion (max)	Classic : 1,50 % ; Privilège : 0,75 % ; I : 0,75 %
Commission de performance	20 % par an (commission de performance absolue sans modèle de hurdle rate) pour les parts C et P 10 % pour la part I
Commission de rachat	Néant
Taxe d'abonnement (TAB)	Classic et Privilège : 0,05 % ; I : 0,01 %
Autres commissions (max)	Classic, et Privilège : 0,25 % ; I : 0,20 %
Pays d'enregistrement	Allemagne, Autriche, Belgique, Finlande, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Singapour, Espagne, Suisse, Suède, Royaume-Uni
Société de gestion	BNP Paribas Asset Management Luxembourg
Gérant délégué	BNP Paribas Asset Management UK Limited
Dépositaire	BNP Paribas Securities Services (Luxembourg)

ÉCHELLE DE RISQUE



1: Niveau de risque le plus faible 7: Niveau de risque le plus élevé
SRRI : Indicateur synthétique de risque et de rendement

Risqué lié au Stock Connect de Shanghai – Hong Kong : Stock Connect offre aux investisseurs de Hong Kong et étrangers un nouveau moyen d'accéder directement au marché boursier chinois. Les intervenants sur le marché peuvent en bénéficier à condition de remplir certaines exigences en matière de ressources informatiques, de gestion des risques et autres, telles que spécifiées par la Bourse et/ou la chambre de compensation concernées. En raison de leur mise en œuvre récente et des incertitudes concernant leur efficacité, leur précision et leur sécurité, rien ne garantit que les systèmes du SEHK et des intervenants sur le marché fonctionneront correctement ou continueront d'être adaptés aux changements et développements sur les deux marchés. En cas de dysfonctionnement des systèmes concernés, la négociation sur les deux marchés via Stock Connect pourrait être perturbée, ce qui aurait pour effet de restreindre la capacité des compartiments à accéder au marché des actions A chinoises (et, partant, à mettre en œuvre leur stratégie d'investissement). Par conséquent, les investisseurs du marché des actions A chinoises doivent être conscients du risque économique qu'implique un investissement dans ces actions, qui peut entraîner une perte partielle ou totale du capital investi.

Risque de contrepartie : ce risque est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme et dans le cas où une contrepartie avec laquelle un contrat a été conclu ne tiendrait pas ses engagements (par exemple : paiement, remboursement).